

Véloroute de la vallée du Lot (V86 La Vallée du Lot à vélo) :

Comment transférer le départ à Aiguillon sur la rive gauche (Mairie ou confluent) : propositions de passage au pont Napoléon (D813)

Note technique par J. Savary- AF3V- 10 pages avec photos- 23 Octobre 2016

Voir carte 2-bis (étude AF3V 2001)

La plupart des accès à la Véloroute à Aiguillon se font depuis la rive gauche et le centre d'Aiguillon, car :

= les services et hébergements sont dans la ville rive gauche

= la gare se situe rive gauche

= l'accès depuis la Véloroute du canal (V80) se fait par le pont de Saint-Léger et les futurs accès se feront aussi soit une passerelle à ce pont, soit par le sud d'Aiguillon en venant de Port-Ste-Marie.

Or la Véloroute vallée du Lot commence rive droite, de l'autre côté du pont Napoléon de la D813, et les cyclistes doivent emprunter ce pont sans aménagement cyclable.

Ceux qui arrivent de Clairac par la Véloroute doivent traverser la D813 puis emprunter le pont ...

Il faut transférer le départ de la Véloroute rive gauche, soit à la Mairie d'Aiguillon, soit au Confluent, et sécuriser la traversée au pont Napoléon.

La carte 2bis de l'étude 2001 et nos observations de Septembre 2016, montrent qu'il est possible de réaliser les aménagements suivants pour traverser le Lot au pont Napoléon à pied ou à vélo, en toute sécurité :

= accès sécurisé au pont Napoléon depuis Aiguillon

L'accès peut se faire par la rue de la République (Musée) et la rue des Laveuses (l'accès noté en rouge en face -carte 2-bis ne doit pas être créé car il arrive du mauvais côté sur le pont)

Un accès peut aussi être créé sur la rue large et en sens unique qui permet de descendre du pont pour entrer à Aiguillon : création d'une bande cyclable à contre-sens, côté gauche en montant vers le pont.

Cette bande devra être protégée par des bornes flexibles à l'arrivée au pont, sur 10m.

= accès sécurisé au pont Napoléon rive droite (côté Moulin) sans traverser la D813

L'accès peut de faire, en provenance de Clairac, en suivant l'itinéraire en rouge sur la carte 2-bis :

passage sous le pont Napoléon (le chemin existe, assez large, 3,80m à l'endroit le plus étroit)

remontée par la rue Surcouf

On arrive en face de la rue des Héros de la Résistance.

En provenance d'Aiguillon, après passage sur le trottoir du pont côté aval, on évitera la traversée de la D813 en allant passer sous le pont.

= traversée sécurisée du pont Napoléon par un trottoir mixte double sens de largeur 1,70m créé sur le pont côté aval

La traversée peut se faire sur le côté aval du pont .

Le trottoir actuel (aval) mesure 1m.

Les deux voies de circulation sur le pont mesurent :

à l'entrée du pont côté Aiguillon : 3,85m et 3,80m (chaussée 7,65m)

à la sortie du pont côté Tonneins : 3,50m et 3,60m (chaussée 7,10m)

Il faut réduire la largeur des files de circulation sur le pont.

On remarque que côté Aiguillon, un peu avant l'entrée du pont, il y a deux voies (files) de 3,10m et 3,20m et une largeur totale de la chaussée, caniveaux inclus, de 6,30m.

Il est donc possible d'aménager une traversée sécurisée piétons-vélos avec :

= un trottoir mixte piétons-vélos côté aval de largeur 1,70m, s'élargissant à 2m côté Aiguillon)

Obligation aux cyclistes de passer sur ce trottoir le vélo à la main.

= deux voies ou files de circulation de 3,20m

= le trottoir côté amont inchangé (1m)

Le trottoir mixte devra être signalé et protégé par des bornes plastiques flexibles.

La vitesse des véhicules devra être limitée à 50km/h

Des bandes vibrantes devront être posées de part et d'autre.

Deux radars pédagogiques seraient utiles.

Largeur totale actuelle du pont côté Tonneins : 9,10m

Largeur totale actuelle du pont côté Aiguillon : 9,65m

Remarque :

Cette solution technique permet de faire l'économie d'une passerelle en encorbellement côté aval du pont, qui reste la solution idéale.

Voir photos jointes pages suivantes.

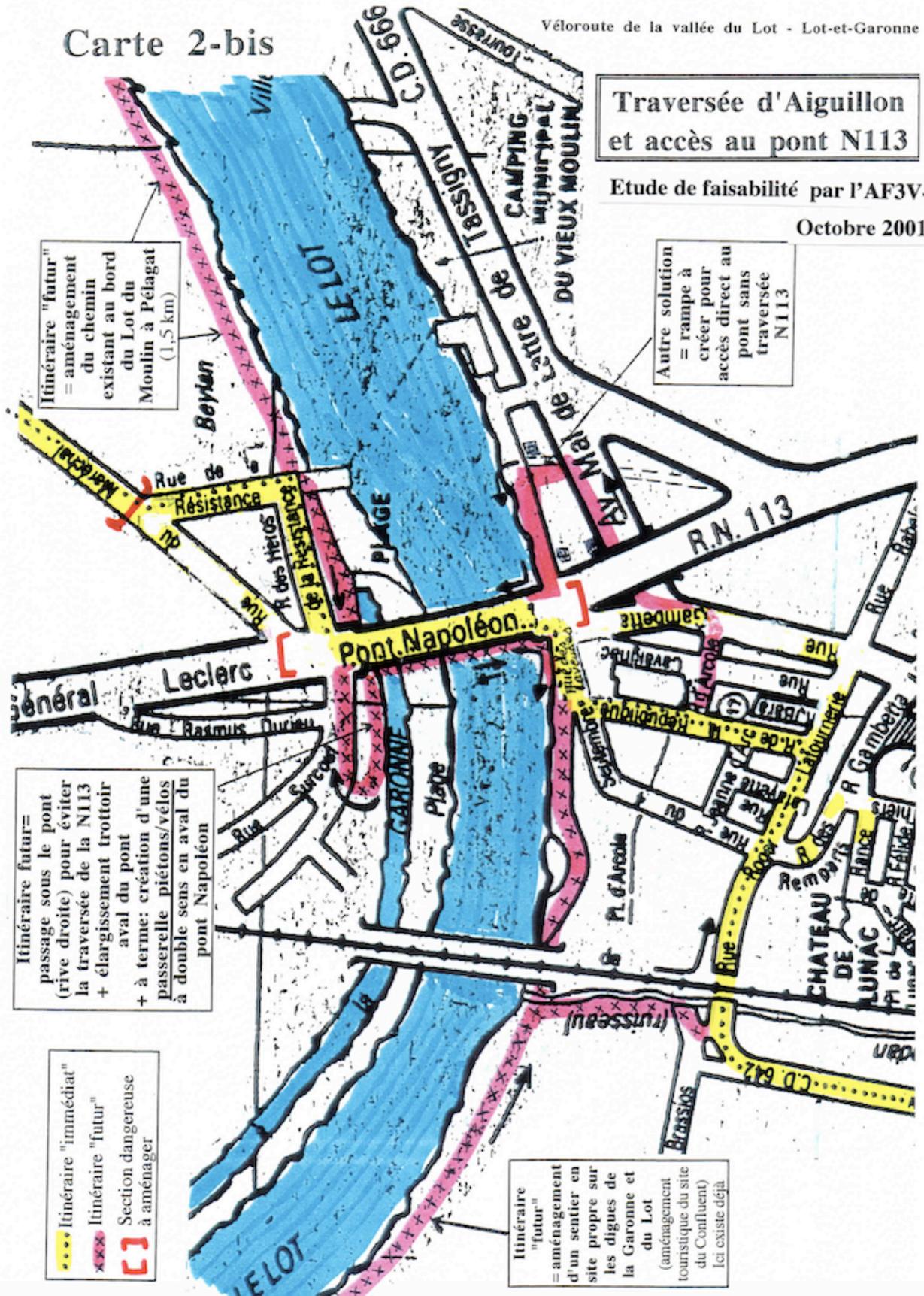
Carte 2-bis

Véloroute de la vallée du Lot - Lot-et-Garonne

Traversée d'Aiguillon et accès au pont N113

Etude de faisabilité par l'AF3V-

Octobre 2001



Itinéraire "futur"
= aménagement
du chemin
existant au bord
du Lot du
Moulin à Pélagat
(1,5 km)

Autre solution
= rampe à
créer pour
accès direct au
pont sans
traversée
N113

Itinéraire futur=
passage sous le pont
(rive droite) pour éviter
la traversée de la N113
+ élargissement trottoir
+ à terme: création d'une
passerelle piétons/vélos
à double sens en aval du
pont Napoléon

..... Itinéraire "immédiat"
xxxxx Itinéraire "futur"
[] Section dangereuse
à aménager

Itinéraire
"futur"
= aménagement
d'un sentier en
site propre sur
les digues de
la Garonne et
du Lot
(aménagement
touristique du site
du Confluent)
Ici existe déjà



Pont D813 Aiguillon- Accès rive gauche
(pour la Véloroute par la rue des Laveuses, à gauche sur la photo)



Pont D813 Aiguillon- Accès rive gauche
(pour la Véloroute par la rue des Laveuses, à droite sur la photo)



Pont D813 Aiguillon- Vue depuis la rive droite

(pour la Véloroute : trottoir mixte piétons-cyclistes à créer côté aval-à droite sur la photo-, largeur 1,70m – passage à pied obligatoire)



Pont D813 Aiguillon- Vue depuis la rive droite

(pour la Véloroute : trottoir mixte piétons-cyclistes à créer côté aval du pont- à droite sur la photo)

On voit à droite la descente-montée vers -ou depuis- le passage sous le pont de la D813



Pont D813 Aiguillon- Accès rive droite avec passage sous le pont :

Rampe d'accès à créer sur espaces existants et rue Surcouf, côté aval.



Pont D813 Aiguillon- Accès rive droite avec passage sous le pont :

Vue du passage sous le pont rive droite



Pont D813 Aiguillon- Accès rive droite avec passage sous le pont :

Vue du passage sous le pont rive droite, largeur 3,80m à l'endroit le plus étroit.